

Justificatif de domicile pour étranger non domicilié en France

Par Alexhhgfdthb

Bonjour!

Voulant me marier en France on m'a donné une liste de documents à fournir parmi lesquels un justificatif de domicile. Étant donné que ma future épouse n'a pas son domicile en France quels documents devrait elle fournir comme justificatif de domicile ? Et les documents comme le certificat de célibat et de coutume devrait elle les demander au consulat du Luxembourg (elle est Luxembourgeoise) en France ?

Merci